

LE TEMPS

Rentrée scolaire vaudoise:

Oui à l'éducation numérique et non au téléphone portable

Publié mardi 21 août 2018

L'éducation au numérique sera testée dès la rentrée ce lundi dans dix établissements pilotes vaudois du cycle obligatoire. Une interdiction du téléphone portable y sera également expérimentée

La rentrée des classes dans le canton de Vaud lundi prochain sera placée sous le signe des nouvelles technologies. A commencer par une mesure d'interdiction: en supprimant les téléphones portables durant les cours et lors des récréations, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat en charge de la formation dans le canton de Vaud, veut favoriser la concentration, la réflexion et les interactions dans les préaux, a-t-elle résumé mardi devant la presse à Lausanne. Ces outils pourront cependant être autorisés à des fins pédagogiques.

Cet hiver déjà, la ministre socialiste publiera une directive visant vraisemblablement à une interdiction généralisée des téléphones dans tous les établissements de l'école obligatoire ainsi que dans leurs cours de récréation. Une réflexion menée dans d'autres cantons comme Genève qui s'interroge sur la possibilité d'aller au-delà de l'interdiction des outils électroniques durant les heures de cours déjà prévue dans la loi sur l'instruction publique.

Education au numérique pas à pas

S'agissant de l'éducation au numérique, Cesla Amarelle souligne qu'elle se fera progressivement. Au total, quinze établissements, soit dix du cycle 1 et cinq relevant de l'enseignement spécialisé ou post-obligatoire, testeront contenus, méthodes ou encore équipements.

«Nous expérimentons d'abord, nous généralisons ensuite», a-t-elle déclaré. Et de préciser que l'introduction débute chez les tous jeunes, à savoir au cycle 1 (4 à 7 ans).

Plus d'écoliers

...

<https://www.letemps.ch/suisse/rentree-scolaire-vaudoise-oui-leducation-numerique-non-telephone-portable>